

Domifacile externalise l'envoi de ses bulletins de paie et factures clients grâce à FlyDoc

Lyon, le 22 septembre - Domifacile, entreprise agréée de services à la personne, a choisi la solution FlyDoc d'Esker pour externaliser l'envoi par courrier de ses bulletins de paie, factures clients et courriers d'information, soit près de 27 000 documents par an. Une solution adaptée aux besoins d'une PME telle que Domifacile qui lui permet aujourd'hui un gain de trois jours / homme de travail par mois.

Chaque mois, Domifacile doit envoyer les bulletins de paie de ses 450 salariés avec une contrainte de délai très précise. En effet, chaque employé transmet en fin de mois à son agence les heures réalisées le mois précédent sur chacune de ses missions. Ces temps sont saisis en agence dans le progiciel de gestion de l'entreprise et récupérées par le siège pour le calcul des salaires. Le siège établit ensuite la fiche de salaire correspondante, l'imprime, la met sous pli et l'envoie à son destinataire dans un délai de 48 heures.

Afin de se décharger de cette tâche mensuelle à faible valeur ajoutée qui mobilisait deux personnes pendant une demie-journée, Domifacile a choisi la solution FlyDoc d'Esker. Grâce à l'imprimante virtuelle FlyDoc, les bulletins de paie sont envoyés en quelques clics sans avoir à se soucier de l'approvisionnement nécessaire en papier, encre et enveloppes. Ils sont transmis électroniquement au centre de production d'Esker qui se charge ensuite de l'impression, de la mise sous pli, de l'affranchissement et de la remise en poste.

"Depuis six mois, FlyDoc nous permet de gagner un temps précieux que nous pouvons consacrer au développement de l'entreprise. De plus, notre PME peut bénéficier d'une infrastructure semblable à celle d'un grand groupe sans avoir à en supporter les investissements. La facturation à l'utilisation est une formule souple qui suit notre développement ; l'absence d'abonnement a été un réel argument dans le choix du service FlyDoc" explique Daniel Frelet, Directeur associé de Domifacile.

Domifacile utilise également FlyDoc pour envoyer chaque mois, à plus de 400 clients, ses factures par voie postale. Les clients de Domifacile qui sont souvent des personnes âgées, restent très attachés au courrier papier. Une demande qui peut aujourd'hui être satisfaite sans peser sur le travail des équipes de Domifacile.

Au-delà des envois réguliers, Domifacile a rapidement étendu l'utilisation de FlyDoc à des envois ponctuels comme l'envoi annuel de près de 1 500 attestations fiscales qui permettent de bénéficier de la réduction d'impôts liée aux services à la personnes.

Des bénéfices rapides pour l'entreprise

FlyDoc a rapidement répondu aux attentes de Domifacile, en lui permettant de :

- **Gagner 3 jours/hommes de travail par mois** : l'utilisation de FlyDoc a permis à Domifacile de gagner 3 journées entières par mois sur l'envoi des bulletins de paie et des factures. De plus, l'envoi en nombre via FlyDoc permet de bénéficier d'un tarif d'affranchissement moins élevé pour chaque pli.
- **Trouver une solution adaptée aux besoins d'une PME en croissance** : chaque mois, la facture se fait selon la consommation effectuée par l'entreprise. Une formule pertinente pour une entreprise de la taille de Domifacile et en adéquation avec ses besoins. L'externalisation a également permis à Domifacile d'éviter des investissements lourds et surdimensionnés (imprimante, machine de mise sous pli, machine à affranchir, etc.). Enfin, les approvisionnements en papier, encre et enveloppes qui représentaient une tâche et un stress supplémentaires ne sont plus nécessaires.

- **Réaliser des envois récurrents et en nombre** : la disponibilité des collaborateurs n'est plus un critère à prendre en compte lorsque l'entreprise envisage de communiquer auprès de ses salariés ou de ses clients.

Enfin, la fiabilité du service assure Domifacile de la réception des courriers par ses clients en temps et en heure. Les retours d'adresses en NPAI sont remis à l'entreprise afin qu'elle puisse mettre à jour ses fichiers.

Face au gain de temps observé, la direction envisage de déployer FlyDoc au sein de toutes ses agences. Elles pourront ainsi utiliser la solution pour les envois quotidiens de propositions ou de bons de commandes. Domifacile a l'ambition d'ouvrir 4 à 5 nouvelles agences par an ce qui laisse envisager une importante croissance de la dématérialisation des flux courriers de l'entreprise.

Contacts presse – AMALTHEA

Julie BARBARAS – Tel : 04 26 23 41 48 ▪ Email : jbarbaras@amalthea.fr
Céline GAS – Tel : 04 26 23 41 33 ▪ Email : cgas@amalthea.fr

A propos Domifacile ■ www.domifacile.fr

Domifacile est une entreprise prestataire de services à la personne, titulaire de l'agrément qualité. Elle offre une large gamme de services à domicile ouvrant droit à un crédit d'impôt de 50% dans les conditions de l'article 199 sexdécies du CGI : ménage, repassage, services périscolaires, cours particuliers, garde d'enfants de moins de 3 ans (partagée ou individuelle), l'aide aux personnes âgées, et handicapées, le petit bricolage et le jardinage.

Répartie sur tout le territoire, Domifacile compte 15 agences à Lyon, Paris, Toulouse, Saint Etienne, Bordeaux, Poitiers, Grenoble, Tours, Nantes, Angers, Villefontaine, Montauban, Limoges, Vichy et Saint Briec. Elle emploie 450 personnes, soit 120 E.T.P, dont 100 missionnées chez les particuliers. Soutenue par une forte croissance, l'entreprise a pour ambition d'ouvrir 4 à 5 nouvelles agences par an.

Domifacile a été créée à Lyon en juin 2004 et compte aujourd'hui plus de 1 000 clients. Les services à la personne connaissent un vrai engouement depuis les lois Borloo de 2005 et offrent au particulier un avantage fiscal important via ses dispositifs.

A propos d'Esker ■ www.esker.fr

Créé en 1985, Esker est un des leaders mondiaux des solutions de dématérialisation des processus documentaires (facturation, prise de commande, recouvrement, vente, marketing...).

Ses solutions logicielles et services à la demande, Esker DeliveryWare et FlyDoc, permettent d'automatiser la réception et l'envoi de documents par courrier, fax, e-mail ou SMS, depuis tout type d'applications (ERP, CRM, bureautique...). Esker aide ainsi les entreprises à éliminer le traitement du papier dans leurs processus documentaires, tout en améliorant leur productivité et en réduisant leurs cycles de gestion.

Ses solutions sont utilisées par des sociétés de renommée mondiale telles que Adecco, AGF, EDF, Flammarion, Lafarge, Lapeyre, Microsoft Corp, Whirlpool, Samsung... ainsi que par des PME, TPE, associations, professions libérales et particuliers.

21^{ème} éditeur de logiciels français et 3^{ème} en région Rhône-Alpes, Esker est également le plus présent à l'international avec 77 % de son chiffre d'affaires réalisé hors de France, dont 45 % aux Etats-Unis.

Présent en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie/Pacifique, Esker a réalisé, en 2007, un chiffre d'affaires de 25,87 millions d'euros. Esker est également 3^{ème} éditeur mondial de solutions de serveurs de fax (Source IDC) avec ses solutions Esker FaxTM, VSI FAX® for Unix et Esker FaxTM for Notes, et 6^{ème} éditeur mondial de logiciels Host Access avec ses solutions Tun® Plus et Smarterm.

Esker est cotée sur Euronext Paris Compartiment C (Code ISIN FR0000035818) et bénéficie du label d'entreprise innovante décerné par Oséo (N° A0605040V).



Esker SA ▪ 10 rue des Emeraudes ▪ 69006 Lyon ▪ France
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46 ▪ Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40 ▪ info@esker.fr ▪ www.esker.fr

